

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 07932
Numéro SIREN : 509 600 193
Nom ou dénomination : ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2019 sous le numéro de dépôt 27711

Greffes du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/27711

Déposant :

Nom/dénomination : ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 509 600 193

N° gestion : 2008 B 07932



SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

42 avenue de Bobigny

93130 NOISY LE SEC

COMPTES ANNUELS

31 Décembre 2018

Actif DD conforme aux données comptables de l'exercice


Société d'expertise comptable SAS au capital de 104.000 Euros
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptable sous le numéro 14 - 00814900- 01
R.C.S NANTERRE 40308917000027 APE 741C
69 rue Louise Michel 92300 Levallois Perret
Tél 01.48.94.04.04 - Fax 01.48.94.24.24 – Email actifdd@club-internet.fr

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 42 AVENUE DE BOBIGNY 93130 NOISY LE SEC Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 5 0 9 6 0 0 1 9 3 0 0 0 1 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	81 304	AG	23 038 58 266
	Fonds commercial (1)	AH	10 569 675	AI	10 569 675
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	54 070	AU	24 815 29 255
Immobilisations en cours	AV	8 635	AW	8 635	
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	180 717 306	CV	2 291 029 178 426 277
	Créances rattachées à des participations	BB	9 178 230	BC	9 178 230
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	2 524	BI	2 524
	TOTAL (II)	BJ	200 611 744	BK	2 338 882 198 272 862
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM
En cours de production de biens		BN		BO	
En cours de production de services		BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
Marchandises		BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 801 626	BY	1 801 626
Autres créances (3)		BZ	2 048 289	CA	2 048 289
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)		CD	2 000 819	CE	2 000 819
Disponibilités	CF	2 662 314	CG	2 662 314	
Charges constatées d'avance (3) *	CH	42 231	CI	42 231	
TOTAL (III)	CJ	8 555 279	CK	8 555 279	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	209 167 023	IA	2 338 882 206 828 141

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Signature

Désignation de l'entreprise		ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 127 600 999)			DA	127 600 999	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	12 760 100	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	32 542 129	
	Report à nouveau			DH	8 959	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	15 611 833	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	29 849	
TOTAL (I)			DL	188 553 869		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	11 296 810	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 239 494	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	148 036	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 589 932	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	18 274 272		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	206 828 141		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	10 143 193	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Signature

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L' ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF		
		FG	1 865 938	FH		FI	1 865 938	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 865 938	FK		FL	1 865 938	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	54 730	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 920 668
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	672 796	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	49 003	
	Salaires et traitements*					FY	877 833	
	Charges sociales (10)					FZ	829 000	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions }					GA	17 057
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	3 753	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 449 442
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(528 774)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	16 719 544	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	108 963	
	Total des produits financiers (V)					GP	16 828 507	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 379 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	228 663	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 607 663	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 220 844	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 692 070	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Signature

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 010		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	52		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 062		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	45		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	13 907		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	13 952		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(12 890)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(932 653)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	18 750 237		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 138 404		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	15 611 833		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP	44 489	
			- Crédit - bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	16 719 544	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	54 730	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES PV PENALITES MAJORATIONS				45			
DOTATION / REPRISE AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				13 907	52		
REGUL CLIENTS FOURNISSEURS COMPTES DIVERS					1 010		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

**continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables entre exercices,
indépendance des exercices,**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations :	La valeur brute est égale au coût d'acquisition. L'amortissement a été calculé sur une durée normale d'utilisation du bien.
Créances & Dettes :	Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Produits et Charges Exceptionnels :	Ce poste concerne les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la société ainsi que ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

La société ASSU 2000 Participations a été créée en décembre 2008.

Elle établit, depuis cette date, des comptes consolidés.

La société Assu 2000 Participations a opté pour l'intégration fiscale depuis 2009 avec la Sasu Euro Assurances et la Sasu Assurances 2000.

La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2010 la société Sasu Maxance Assurances

La société Assu 2000 Participations est devenue en 2014 la filiale de la Sas AMAPOLA.

La société Assu 2000 Participations restructure ses métiers et acquière pour cela la SAS UNICAP en 2015.
La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2015 la société AUTOFIRST devenue ASSUREO.

La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2016 la société L'ASSUREUR CREDIT.
La société Assu 2000 Participations n'intègre plus depuis 2017 la société Euro Assurances



(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS										Néant ☐ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	19 426	KE		KF	10 631 553	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	52 100	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 970	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	8 635	LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	62 705	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	199 657 618	8V		8W	8 956
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	1 524	1U		1V	1 000		
TOTAL IV						LQ	199 659 142	LR		LS	9 956		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	199 741 273	ØH		ØJ	10 641 509
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
								4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	10 650 979	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	52 100	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	1 970	MU		
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	8 635	NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	62 705	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX	9 771 038	ØY	189 895 536	ØZ	
		Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	2 524	2G			
TOTAL IV				I3		NJ	9 771 038	NK	189 898 060	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	9 771 038	ØL	200 611 744	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage



Signature

Désignation de l'entreprise ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	19 426	PF	3 612	PG		PH	23 038					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH	10 275	QI	13 025	QJ		QK	23 300					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 095	QM	420	QN		QO	1 515					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	11 370	QV	13 445	QW		QX	24 815					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	30 796	ØP	17 057	ØQ		ØR	47 853					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilités amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	13 907	V8		V9		W1	52	W2		W3	13 855
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3	13 907	X4		X5		X6	52	X7		X8	13 855
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ	13 907	NR		NS		NT	52	NU		NV	13 855
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			13 907	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		52	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				13 855
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032



⑦

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 15 994	TM 13 907	TN 52	TO 29 849
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 15 994	TS 13 907	TT 52	TU 29 849
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U 912 029	9V 1 379 000	9W	9X 2 291 029
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 912 029	TY 1 379 000	TZ	UA 2 291 029
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 928 023	UB 1 392 907	UC 52	UD 2 320 878
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG 1 379 000	UH			
	UJ 13 907	UK 52			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	9 178 230		UM			UN	9 178 230	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	2 524		UV			UW	2 524	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	1 801 626		1 801 626					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	1 944 282		1 944 282					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	60 731		60 731					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	34 434		34 434					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	8 842		8 842					
	Charges constatées d'avance				VS	42 231		42 231					
	TOTAUX				VT	13 072 900		VU	3 892 146		VV	9 180 754	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	11 296 810		3 590 731		7 706 079				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	425 000				425 000				
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	148 036		148 036						
Personnel et comptes rattachés				8C	76 491		76 491						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	64 631		64 631						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	1 121 111		1 121 111						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	298 188		298 188						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	29 511		29 511						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	4 814 494		4 814 494						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	18 274 272		VZ	10 143 193		8 131 079			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	4 875 668		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage



Signature

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

ETAT DES CHARGES A PAYER

HONORAIRES	28 550
CHARGES LOCATIVES	-
TELECOM	626
CAP INTERETS / C/C	-
DETTES FINANCIERES	30 296
ETAT CAP (TA, FPC, CVAE, CSG)	29 511
CONGES PAYES	105 424
AUTRES CHARGES (LEASING FOURN.)	1 568
TOTAL	195 975

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CCA ASSURANCES	-
CCA AUTO	1 091
CCA EDF	-
CCA ABONNEMENTS	111
CCA NOM DOMAINE	6 003
CCA FRAIS DEPLACEMENTS	14 136
CCA MAINTENANCE	20 889
TOTAL	42 231

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

CLIENTS FAC A ETABLIR	1 789 126
PLAFONNEMENT CET	34 434
INTERETS / CREANCES RAT. IMMO	103 278
INTERETS / PLACEMENTS FINANCIER	-
TOTAL	1 926 838

COMPOSITION DU CAPITAL

	AU 01/01/18	AU 31/12/18	VARIATION
NOMBRE D'ACTIONS	126 463 276	127 600 999	1 137 723
VALEUR DE L'ACTION	1	1	/

SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

ETAT DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EN Keuros	% DETENU	Capitaux Propres	Dernier Chiffre d'affaires	Dernier Résultat	Capital Social	Créances Rattachées	Provisions Créances	Provisions Titres
SASU ASSURANCES 2000	100%	13 462	75 046	9 110	3 200	3 816	-	-
SASU MAXANCE BABEUF	100%	306	465	263	35	-	-	-
SA MAXANCE MONACO	98,80%	5 666	22 538	2 913	2 500	-	-	-
SASU EURO ASSURANCES	100%	9 480	31 107	5 735	3 400	-	-	-
SAS PROFIRST	60%	1 291	2 553	267	1 000	-	-	-
SAS ASSUREO	100%	648	9 147	420	1 000	-	-	-
SAS L'ASSUREUR CREDIT	100%	2 826	2 059	832	1 641	281	-	-
GIE AMAE	62%	337	15 852	-	321	171	-	-
GIE AMAE MAROC	100%	9	-	-	9	1 248	-	-
SAS CFC	100%	1 770	15 635	-	480	2 283	-	-
SAS AB COURTAGE	100%	1 474	2 120	-	4 816	1 380	-	2 291
SAS VOUS FINANCER	80%					-	-	-



Signature

ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de de 128.994.877 Euros
Siège social : 42, Avenue de Bobigny
93130 NOISY LE SEC

RCS BOBIGNY 509 600 193

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
et le vingt-et-un juin à dix-neuf heures,

Les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président suivant lettres en date du 5 juin 2019.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel, que comme mandataire.

Monsieur Jacques BOUTHIER préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La SFEAC, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les Associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 125.180.992 actions, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- les statuts de la société
- la feuille de présence à l'Assemblée
- les copies des lettres de convocation
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- le rapport de gestion du Président
- le rapport spécial du Président sur les attributions gratuites d'actions
- les rapports du Commissaire aux Comptes
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée

ah



[Signature]

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des Associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et présentation des comptes de cet exercice*
- *Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission*
- *Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont visées*
- *Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des rapports qui les concernent*
- *Quitus au Président*
- *Affectation et répartition des résultats de l'exercice*
- *Questions diverses*

Le Président donne lecture de son rapport de gestion, de son rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions puis des rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué de la Société au titre de l'exécution de leurs mandats respectifs et de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018, **constate**

- que consécutivement à l'augmentation de capital de notre Société en date du 11 juin 2019, les capitaux propres de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS se présentent comme suit :
- capital social 128.994.877 Euros

ah



ah

- | | |
|--------------------------------|------------------|
| - réserve légale | 12.760.100 Euros |
| - « autres réserves » | 31.148.251 Euros |
| - report à nouveau | 8.959 Euros |
| - réserves réglementées | 29.849 Euros |
| - résultat de l'exercice | 15.611.833 Euros |
- que sont, en conséquence, distribuables les sommes suivantes :
- | | |
|---|------------------|
| - au poste « autres réserves », la somme de | 31.148.251 Euros |
| - au poste « report à nouveau », la somme de | 8.959 Euros |
| - au titre du résultat de l'exercice, la somme de | 15.611.833 Euros |

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 et consécutivement à l'adoption de la résolution qui précède, **décide** de procéder aux affectations suivantes :

- affectation au poste « Réserve légale » de la somme de 139.388 Euros, le poste « Réserve légale » passant alors de la somme de la somme de 12.760.100 Euros à la somme de 12.899.488 Euros pour un capital social d'un montant de 128.994.877 Euros ; la réserve légale étant ainsi dotée à plein ;
- distribution au titre de dividendes de la somme de 17.455.586,75 Euros, soit un dividende par action de 0,13532 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale prend acte :

- du fait que les capitaux propres de la Société se présentent désormais comme suit :

- capital social	128.994.877 Euros
- réserve légale	12.899.488 Euros
- « autres réserves »	29.174.068,25 Euros
- report à nouveau	-
- qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes, au cours des précédents exercices :

EXERCICES	DIVIDENDES
31.12.2015	-
31.12.2016	10 999 775,75 Euros
31.12.2017	15 999 889,26 Euros

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

al



[Signature]

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans les conditions définies à l'article L.227-10 du Code de Commerce, les conventions visées audit article et présentées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant de la rémunération servie au Président de la Société au cours de l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'absence de rémunération du Directeur Général de la Société au titre de l'exercice de son mandat et confirme en tant que de besoin les conditions d'exécution de son contrat de travail au sein de la Société.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'absence de rémunération du Directeur Général Délégué de la Société au titre de l'exercice de son mandat et confirme en tant que de besoin les conditions d'exécution de son contrat de travail au sein de la Société.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité nécessaires, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Handwritten signature in blue ink.



Handwritten signature in blue ink.

De tout ce qui précède, il a été signé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Associés présents.



Le Président

Monsieur Jacques BOUTHIER



La société AMAPOLA

Monsieur Jacques BOUTHIER
Associée



La société START PARTICIPATIONS

Monsieur Joffray COTTIN
Associée



SOCIETE FRANCILIENNE
■ **D'EXPERTISE ET D'AUDIT COMPTABLE** ■
71 Bd. Malesherbes
75008 PARIS
Tél. : 01 71 37 63 36

ASSU 2000 PARTICIPATIONS
SAS au capital de 127 600 999 €
42 avenue de Bobigny
93130 Noisy le Sec
RCS Bobigny 509 600 193

AUDIT DES COMPTES AU 31.12.2018

 ■ Société inscrite auprès de l'ordre des Experts Comptables
et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris Ile-de-France ■
Sas au capital de 15 000 €
R.C.S. PARIS B 395 401 722 - APE 6920 Z

Aux associés,

En l'exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous prie de trouver, ci-après, les rapports présentés dans l'ordre suivant :

- Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Copie de la liasse fiscale certifiée et annexes.
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes



ASSU 2000 PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 127 600 999 €
Siège social : 42 avenue de Bobigny
93130 Noisy le Sec
RCS Bobigny 509 600 193

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2018



Aux associés de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

S.F.E.A.C.
Monsieur Jérémie YOUNES - Président
71 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 01 71 37 63 36
SAS au capital de 15 000 euros
Siret : 395 401 722 00024 APE 6920Z



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

S.F.E.A.C.
Monsieur Jérémie YOUNES - Président
71 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 01 71 37 63 36
SAS au capital de 15 000 euros
Siret : 395 40 722 00024 APE 6920Z



[Signature]

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 7 juin 2019

Jérémy YOUNES
Commissaire aux comptes
S.F.E.A.C.

Monsieur Jérémy YOUNES - Président
71 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél : 01 71 37 63 36
SAS au capital de 15 000 euros
Siret : 395 401 722 00024 APE 6920Z



[Signature]

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 42 AVENUE DE BOBIGNY 93130 NOISY LE SEC Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 5 0 9 6 0 0 1 9 3 0 0 0 1 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3	1
				2	2
				0	1
				8	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB		AC		
Frais de développement *	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	81 304	AG	23 038	58 266
Fonds commercial (1)	AH	10 569 675	AI		10 569 675
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	54 070	AU	24 815	29 255
Immobilisations en cours	AV	8 635	AW		8 635
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU	180 717 306	CV	2 291 029	178 426 277
Créances rattachées à des participations	BB	9 178 230	BC		9 178 230
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH	2 524	BI		2 524
TOTAL (II)	BJ	200 611 744	BK	2 338 882	198 272 862
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BO		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 801 626	BY		1 801 626
Autres créances (3)	BZ	2 048 289	CA		2 048 289
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	2 000 819	CE		2 000 819
Disponibilités	CF	2 662 314	CG		2 662 314
Charges constatées d'avance (3) *	CH	42 231	CI		42 231
TOTAL (III)	CJ	8 555 279	CK		8 555 279
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	209 167 023	1A	2 338 882	206 828 141
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Signature

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé = 127 600 999)	DA	127 600 999
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	12 760 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	32 542 129
	Report à nouveau	DH	8 959
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 611 833
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	29 849
	TOTAL (I)	DL	188 553 869
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 296 810
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 239 494
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	148 036
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 589 932
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	18 274 272
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	206 828 141
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1F	
		EG	10 143 193
		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

S.F.E.A.C.

Monsieur Jérémy YOUNES - Président
 71 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
 Tél. : 01 71 37 63 36
 SAS au capital de 15 000 euros
 Siret : 395 401 722 00024 APE 6920Z

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage



Signature

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF		
		FG	1 865 938	FH		FI	1 865 938	
		FJ	1 865 938	FK		FL	1 865 938	
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	54 730	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 920 668	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	672 796	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	49 003	
	Salaires et traitements*					FY	877 833	
	Charges sociales (10)					FZ	829 000	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	17 057
							GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	3 753		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 449 442	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(528 774)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	16 719 544	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	108 963	
Total des produits financiers (V)						GP	16 828 507	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 379 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	228 663	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 607 663	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 220 844	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 692 070	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage



Signature

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

S.F.E.A.C.
Monsieur Jérémy YOUNES - Président
Soleil Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 01 71 37 63 30
SAS au capital de 15 000 euros
Siret : 395 401 722 00024 APE 6920Z

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

**continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables entre exercices,
indépendance des exercices,**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations :	La valeur brute est égale au coût d'acquisition. L'amortissement a été calculé sur une durée normale d'utilisation du bien.
Créances & Dettes :	Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Produits et Charges Exceptionnels :	Ce poste concerne les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la société ainsi que ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

La société ASSU 2000 Participations a été créée en décembre 2008.

Elle établit, depuis cette date, des comptes consolidés.

La société Assu 2000 Participations a opté pour l'intégration fiscale depuis 2009 avec la Sasu Euro Assurances et la Sasu Assurances 2000.

La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2010 la société Sasu Maxance Assurances

La société Assu 2000 Participations est devenue en 2014 la filiale de la Sas AMAPOLA.

La société Assu 2000 Participations restructure ses métiers et acquière pour cela la SAS UNICAP en 2015.
La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2015 la société AUTOFIRST devenue ASSUREO.

La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2016 la société L'ASSUREUR CREDIT.
La société Assu 2000 Participations n'intègre plus depuis 2017 la société Euro Assurances



Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	19 426	KE	10 631 553
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	
		Matériel de transport *		KY	52 100	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 970	LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
		Immobilisations corporelles en cours		LH	8 635	LI	
		Avances et acomptes		LK		LL	
		TOTAL III		LN	62 705	LO	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U	199 657 618	8V	8 956
	Autres titres immobilisés			1P		1R	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	1 524	1U	1 000
	TOTAL IV			LQ	199 659 142	LR	9 956
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	199 741 273	ØH	10 641 509
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				1		2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	10 650 979
CORPORELLES	Terrains			IP		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MC	
		Sur sol d'autrui	IR			ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS			MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT			MK	
	Autres	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU			MN	
	immobilisations	Matériel de transport	IV			MQ	52 100
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MT	1 970
		Emballages récupérables et divers*	IX			MW	
		Immobilisations corporelles en cours	MY			NA	8 635
		Avances et acomptes	NC			NE	
		TOTAL III	IY			NH	62 705
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		M7	
	Autres participations			IØ	9 771 038	ØY	189 895 536
	Autres titres immobilisés			1I		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2F	2 524
	TOTAL IV			I3	9 771 038	NK	189 898 060
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	9 771 038	ØL	200 611 744

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Désignation de l'entreprise	ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS	Néant ☐ *
-----------------------------	------------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	19 426	PF	3 612	PG		PH	23 038
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	10 275	QI	13 025	QJ		QK	23 300
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 095	QM	420	QN		QO	1 515
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	11 370	QV	13 445	QW		QX	24 815
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	30 796	ØP	17 057	ØQ		ØR	47 853

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS					REPRISES				
Immobiliations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	13 907	V8		V9		W1	52
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8	
TOTAL III		X2		X3	13 907	X4		X5		X6	52
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM			
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ	13 907	NR		NS		NT	52
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			13 907			NY			52
Total général non ventilé (NS + NT + NU)											52
Total général non ventilé (NW - NY)											13 855

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	15 994	TM	13 907	TN	52	TO	29 849
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	15 994	TS	13 907	TT	52	TU	29 849
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	912 029	9V	1 379 000	9W		9X	2 291 029
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	912 029	TY	1 379 000	TZ		UA	2 291 029
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	928 023	UB	1 392 907	UC	52	UD	2 320 878
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF		UH			
		UG	1 379 000	UH					
		UJ	13 907	UK	52				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

S.F.E.A.C.

Monsieur Jérémy YOUNES - Président
 71 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
 Tél. : 01 71 37 63 36
 SAS au capital de 15 000 euros
 Siret : 395 401 722 00024 APE 6920Z



Signature

S.F.E.A.C.

Monsieur Jérémy YOUNES - Président

71 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Tél. : 01 71 37 63 46

SAS au capital de 15 000 euros

Siret : 395 401 722 00024 APE 6920Z

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS		Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL 9 178 230	UN 9 178 230	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT 2 524	UW 2 524	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX 1 801 626	1 801 626	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM 1 944 282	1 944 282
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB 60 731	60 731
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP 34 434	34 434
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR 8 842	8 842	
	Charges constatées d'avance	VS 42 231	42 231	
	TOTAUX		VT 13 072 900	VU 3 892 146 VV 9 180 754
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE		
RENOIS	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH 11 296 810	3 590 731 7 706 079	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A 425 000	425 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B 148 036	148 036	
Personnel et comptes rattachés		8C 76 491	76 491	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D 64 631	64 631	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E 1 121 111	1 121 111	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW 298 188	298 188	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ 29 511	29 511	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI 4 814 494	4 814 494	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY 18 274 272	VZ 10 143 193 8 131 079	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK 4 875 668	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL	
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		



Signature

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

ETAT DES CHARGES A PAYER

HONORAIRES	28 550
CHARGES LOCATIVES	-
TELECOM	626
CAP INTERETS / C/C	-
DETTES FINANCIERES	30 296
ETAT CAP (TA, FPC,CVAE, CSG)	29 511
CONGES PAYES	105 424
AUTRES CHARGES (LEASING FOURN.)	1 568
TOTAL	195 975

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CCA ASSURANCES	-
CCA AUTO	1 091
CCA EDF	-
CCA ABONNEMENTS	111
CCA NOM DOMAINE	6 003
CCA FRAIS DEPLACEMENTS	14 136
CCA MAINTENANCE	20 889
TOTAL	42 231

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

CLIENTS FAC A ETABLIR	1 789 126
PLAFONNEMENT CET	34 434
INTERETS / CREANCES RAT. IMMO	103 278
INTERETS / PLACEMENTS FINANCIER	-
TOTAL	1 926 838

COMPOSITION DU CAPITAL

	AU 01/01/18	AU 31/12/18	VARIATION
NOMBRE D'ACTIONS	126 463 276	127 600 999	1 137 723
VALEUR DE L'ACTION	1	1	/

S.F.E.A.C.
Monsieur Jérémy YOUNES - Président
71 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 01 71 37 83 36
SAS au capital de 15 000 euros
Siret : 395 401 722 00024 APE 6920Z



Handwritten signature in blue ink.

SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

ETAT DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EN Keuros	% DETENU	Capitaux Propres	Dernier Chiffre d'affaires	Dernier Résultat	Capital Social	Créances Rattachées	Provisions Créances	Provisions Titres
SASU ASSURANCES 2000	100%	13 462	75 046	9 110	3 200	3 816	-	-
SASU MAXANCE BABEUF	100%	306	465	263	35	-	-	-
SA MAXANCE MONACO	98,80%	5 666	22 538	2 913	2 500	-	-	-
SASU EURO ASSURANCES	100%	9 480	31 107	5 735	3 400	-	-	-
SAS PROFIRST	60%	1 291	2 553	267	1 000	-	-	-
SAS ASSUREO	100%	648	9 147	420	1 000	-	-	-
SAS L'ASSUREUR CREDIT	100%	2 826	2 059	832	1 641	281	-	-
GIE AMAE	62%	337	15 852	-	321	171	-	-
GIE AMAE MAROC	100%	9	-	-	9	1 248	-	-
SAS CFC	100%	1 770	15 635	-	480	2 283	-	-
SAS AB COURTAGE	100%	1 474	2 120	-	4 816	1 380	-	2 291
SAS VOUS FINANCER	80%					-	-	-

S.F.E.A.C.
Monsieur Jérémie YOUNES - Président
71 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 01 71 37 62 36
SAS au capital de 15 000 euros
Siret : 395 401 722 00024 APE 6920Z



Signature